



LUNERAY

## ***Au Conseil Municipal***

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy AUGER.

**Présents :** M. AUGER, M. DÉMOULINS, Mme MALÉTRAS, M. LARCHEVEQUE, Mme NEVEU, M. CAPRON, M. LEFEBVRE, Mme SAISON, M. HOULLET, Mme VAILLANT, M. CORRUBLE, Mme DUFOUR, M. LEMAITRE

**Absentes excusées avec pouvoir :** Mme LEBLED (pouvoir à M. DÉMOULINS)  
Mme BEAUPERE (pouvoir à M. AUGER)  
Mme ROQUIGNY (pouvoir à Mme NEVEU)  
Mme MORIN (pouvoir à Mme SAISON)

**Absents excusés sans pouvoir :** M. GUEVILLE, Mme DIOLOGENT

Mme DUFOUR est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Procès-verbal de la réunion du 6 avril 2023 : approuvé à l'unanimité des membres présents.

Communications du Maire :

- remerciements de deux luneraysiens pour la séance de théâtre offert aux 75 ans et plus le 1er avril ;
- remerciements de l'USL et du Club des Jeunes de la région de Luneray pour les subventions annuelles ;
- remerciements de M. Christian AUGER pour l'hommage rendu à son père Albert AUGER lors de la cérémonie du 8 mai.

### **Liste des délibérations du conseil municipal :**

- Délibération n°1/5/2023 : subvention exceptionnelle de 1 200 € à l'association Les Echos de Luneray pour l'achat de redingotes.
- Délibération n°2/5/2023 : désignation de Mme Sylvia BRUNET, M. Arnaud HAQUET, M. Antoine CORRE-BASSET en tant que référents déontologues des élus.
- Délibération n°3/5/2023 : signature d'un contrat avec la société SYNBIRD pour la mise en place d'un agenda en ligne pour la prise de rendez-vous pour les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports. Coût annuel : 1 200 €.
- Délibération n°4/5/2023 : accord pour l'adhésion de la commune de Bolbec au SDE76.
- Délibération n°5/5/2023 : autorisation de recrutement d'un jeune en service civique à compter du 4 septembre 2023 pour une durée de 10 mois (24h/semaine), afin de compléter l'équipe chargée de l'accueil périscolaire.
- Délibération n°6/5/2023 : changement au 1<sup>er</sup> septembre 2023 du prestataire en charge de la restauration scolaire pour les 3 années scolaires à venir (CONVIVIO ECO de Bois-Himont). Revalorisation des tarifs réclamés aux familles.
- Délibération n°7/5/2023 : accord pour la mise en location à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 de l'appartement se trouvant à l'étage de l'ancienne perception. Montant du loyer mensuel : 700 €.



-Délibération n°8/5/2023 : signature d'un marché de maîtrise d'œuvre avec l'atelier A2B (Offranville) pour le projet de réhabilitation thermique d'un ERP existant et sa transformation en locaux d'accueil périscolaire.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h25.

Conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente liste de délibérations est affichée sur le panneau extérieur de la mairie.

Luneray, le 26 mai 2023

Le Maire,

Guy AUGER

